



CHALLENGE des OFFICIELS

Article 1 – Organisation

L'association sportive automobile 59 Hautmont, organise pour ses licenciés, un challenge ouvert à tous les officiels, intitulé "CHALLENGE des OFFICIELS"

Article 2 – Eligibilité

Tout officiel ayant fait l'objet d'une sanction pendant la saison sportive sera exclu des classements du challenge.

Article 3 – Transmission des résultats

Tout licencié ayant participé à une épreuve de la ligue Nord Picardie, devra adresser ses résultats 15 jours avant l'assemblée générale

ASA 59 rue des Cligneux 59330 HAUTMONT ou par mail : asa59.challenge.officiel@gmail.com

Article 4 – Attribution des points – coefficients

Les points ci-après sont attribués :

- chaque épreuve équivaut à 1 point et sera majoré par son coefficient,
- les épreuves de l'ASA 59 seront majorées par leur coefficient x 2

Exemple

Rallye régional coef.2 = 1 point x 2 = 2 points - le même organisé par l'ASA = 4 points

Rallye national coef. 3 = 1 point x 3 = 3 points - le même organisé par l'ASA = 6 points, etc...

Les épreuves sans coefficient auront un coef. 1

Article 5 – Epreuves

Le challenge portera sur les épreuves inscrites au calendrier de la FFSA de l'année en cours (toute épreuve inscrite sur un autre calendrier : RACB, FIA, ou autre, ne sera pas retenue).

Article 6 – Remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu lors de l'assemblée générale de l'ASA 59.

Les lauréats absents ne pourront prétendre recevoir leur récompense sauf excuse motivée et acceptée par le comité directeur.